

province, toute la presse anglophone et francophone se sont dressés d'un seul accord pour appuyer la position du Québec, mais le gouvernement fédéral n'a pas voulu modifier la sienne d'un iota.

Pour avoir l'air de faire un geste de conciliation le gouvernement fédéral a alors proposé une autre formule au Québec, qui n'était en réalité qu'un aspect déguisé de la formule précédente. Entre temps, les fonds du fédéral restent immobilisés, ce qui rappelle à la province de Québec que les seules règles à respecter dans le jeu fédéral-provincial sont celles qui sont établies à Ottawa. Est-il étonnant, monsieur l'Orateur, que face à une volonté aussi autoritaire et aussi inflexible, la province de Québec réagisse en lançant des accusations de paternalisme et de domination fédérale? Est-il étonnant qu'après avoir subi pendant dix ans une contrainte aussi étouffante, le pays doive maintenant résoudre un problème d'unité nationale dont l'origine est ici à Ottawa? Le ministre des Finances ne se rend-il pas compte que ces mesures ne font que justifier les affirmations du Parti québécois qui prétend que le gouvernement d'Ottawa fait du paternalisme et cherche à dominer ou est-il résolu à envenimer les choses? Le ministre aurait-il délibérément recherché un affrontement pour assurer plus d'appui à son gouvernement dans le reste du pays?

Si c'était son intention, sa cynique manœuvre n'aura servi qu'à renforcer l'appui donné au gouvernement séparatiste du Québec qu'il prétend combattre. Cet exemple pourrait servir à illustrer le principe qu'une bonne idée mal réalisée donne souvent des résultats contraires aux objectifs visés.

J'ai été étonnée hier d'entendre le premier ministre déclarer que la réaction des chefs de gouvernement de l'Ouest le rendait perplexe. Il a ajouté qu'ils étaient contrariés non par la formule que proposait le gouvernement fédéral, mais plutôt par la façon dont il l'avait négociée. C'est exactement là que se situe le problème: Dans son aveuglement le premier ministre continuera à se demander pourquoi les premiers ministres de l'Ouest sont contrariés. Son gouvernement ne s'est jamais rendu compte à quel point il était important d'obtenir le processus habituel de négociations, et c'est pourquoi il a souvent fait échouer les propositions qu'il voulait faire adopter.

Dans les relations fédérales-provinciales comme dans la plupart des autres domaines de la vie, on ne peut dissocier la fin des moyens. Le manque de forme sur un terrain de golf ne produit que des trajectoires courbes, mais le manque de forme dans les négociations fédérales-provinciales met en danger l'unité du pays.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Plus que tout autre aspect, c'est la forme des relations fédérales-provinciales qui doit changer, et elle ne changera pas tant que le gouvernement fédéral avec désinvolture et arrogance fait fi des besoins et des désirs des provinces. Je ne défends pas les provinces contre le gouvernement fédéral. Elles doivent reconnaître et respecter les rôles et les pouvoirs essentiels du gouvernement fédéral, mais elles lui manifesteront plus de respect si elles en recevaient en échange, ou encore mieux, si le gouvernement fédéral leur en donnait l'exemple.

J'aimerais citer un passage du communiqué publié par le parti conservateur à Kingston. Il s'agit du communiqué publié par notre chef et les quatre premiers ministres conservateurs d'alors à l'issue de leur rencontre, en septembre dernier, à Kingston. Ce document énonçait clairement les vues du parti

conservateur sur le processus des relations fédérales-provinciales. Je cite:

La situation financière du gouvernement fédéral doit être assez solide pour lui permettre d'influer sur l'économie, d'instaurer l'égalité des chances et de stimuler les secteurs sous-développés de l'économie. Mais il est possible d'atteindre ces objectifs nationaux sans que le gouvernement fédéral utilise arbitrairement son pouvoir d'achat, comme il l'a fait si souvent ces dernières années, pour s'implanter de force dans des domaines de compétence provinciale. Nous convenons que le pouvoir d'achat du gouvernement fédéral doit s'exercer dans les limites de la constitution, de sorte qu'Ottawa ne s'en serve plus jamais pour forcer la main aux provinces dans des domaines que la constitution ne lui a pas confiés.

Eh bien, monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel dit en somme: c'est à prendre ou à laisser. Il s'adonne à des manipulations fiscales en disant aux provinces: si vous acceptez cela, il vous faudra faire telle ou telle chose en retour. Cette attitude n'engendrera pas chez elles le sentiment qu'elles appartiennent à une association, quelles que soient l'ampleur des sommes investies ou l'excellence de l'idée en cause. La collaboration fédérale-provinciale doit se faire dans les deux sens. Il doit y avoir un apport des provinces et non seulement des directives d'Ottawa.

● (2112)

La diversité régionale est une des caractéristiques de notre pays. Tant sur le plan économique, politique que social, les régions ont des attitudes différentes, des besoins différents et des aspirations différentes. Il est indispensable que les décisions prises au niveau fédéral tiennent compte de ces attitudes, de ces besoins et de ces aspirations. Dans ce budget, on aurait pu formuler la politique nationale de façon à tenir compte des diversités régionales. On aurait ainsi prouvé qu'il était possible de les concilier. Au lieu de cela, le budget a aggravé les dissensions, confirmé les craintes et dressé les obstacles qu'il sera difficile de renverser.

Le principe de la coopération fédérale provinciale en matière budgétaire, principe qui a fait ses preuves et qui promet encore beaucoup, a été complètement trahi au cours de ces derniers jours. On aurait pu éviter cette trahison si le premier ministre (M. Trudeau) avait mis ses homologues provinciaux dans la confiance en leur exposant ce principe au sommet économique de février. Il a préféré s'en abstenir. Cette triste comédie tire à sa fin, mais les conséquences de ces erreurs se feront encore sentir. Le ministre des Finances ne peut nier ses responsabilités à l'égard de ce budget—comme le premier ministre il doit aussi accepter la responsabilité des dommages qu'il a causés inutilement.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté et lu certains des discours prononcés des deux côtés de la Chambre sur le budget. Comme je viens d'une région diversifiée où l'on retrouve sans doute un peu les caractéristiques de toutes les régions du pays, la circonscription d'Essex-Windsor que je représente—une des régions les plus au sud, qui est aussi une région très productive, je me demande parfois si je ne vis pas dans un pays de rêve.

Une voix: Vous êtes au septième ciel.

M. Whelan: J'ai eu l'occasion de représenter le pays en tant que député et ministre de l'Agriculture à des conférences internationales. Je peux dire qu'aucun autre pays au monde n'est autant envié que le Canada.

Des voix: Bravo!

M. Whelan: On nous envie la liberté que nous considérons comme fondamentale, on nous envie les choses que nous